



PRÉFET DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Point de situation sanitaire

Épinal, le 12/08/2021

La situation sanitaire dans les Vosges reste stable mais néanmoins fragile.

Après avoir connu une forte augmentation, le taux d'incidence semble se stabiliser mais reste bien supérieur au seuil d'alerte (108,8 le 11/08, 105,1 le 10 août, 135,7 le 2 août, 57,3 le 23 juillet 2021). Le taux de positivité reste proche des 3 % (2,7 le 11/08, 2,7 % le 10 août, 3,3 % le 2 août).

En revanche sur le plan hospitalier, la situation ne cesse de se dégrader puisqu'une quarantaine de personnes sont actuellement prises en charge pour Covid-19 dont 4 en soins intensifs et réanimation contre 26 le 2 août 2021 et 1 en soins intensifs.

Le « pass sanitaire » est déployé sur le territoire français depuis le 9 juin pour accompagner la réouverture du pays et l'allègement des contraintes de jauges fixant un nombre maximum de personnes accueillies dans certains lieux ou établissements.

Depuis le 9 août, le « pass sanitaire » est étendu à de nouvelles catégories de lieux, événements et usages. Son utilisation est une condition pour lutter contre la nouvelle vague épidémique observée depuis plusieurs semaines, tout en permettant la poursuite de toutes les activités. Le pass préserve ainsi un retour à la vie normale et aux plaisirs du quotidien tout en minimisant les risques de circulation du virus, en complément des protocoles sanitaires propres à chaque secteur.

Retrouvez ci-joint le dossier presse du Gouvernement relatif au « pass sanitaire ».

En complément de ces mesures nationales, des mesures locales ont rapidement été adoptées pour limiter les effets de la propagation du virus et de ses variants. Le port du masque a en effet été rendu obligatoire en intérieur dans tous les établissements non soumis au « pass sanitaire » et en extérieur à l'occasion de rassemblement et aux abords de certains lieux. Cette obligation en vigueur jusqu'au 18 août prochain sera prolongée autant que nécessaire voire renforcée si la situation sanitaire venait à se dégrader.

Seuls le respect rigoureux de ces mesures, des gestes barrières, et la vaccination permettront de reprendre le contrôle de l'épidémie et de limiter le nombre d'admissions à l'hôpital.

Dans les Vosges, plus de 60 % de la population est complètement vaccinée. Si le taux de couverture vaccinale figure parmi les premiers de la région, c'est grâce notamment à l'ouverture tout l'été des centres de vaccination et la multiplication des opérations de vaccination sans rendez-vous « aller vers » : centre de vaccination mobile, ouverture des centres de vaccination éphémères de Charmes, Fresse-sur-Moselle.

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex



Depuis le début de l'opération, 419 personnes ont pu être vaccinées à proximité de leur domicile grâce au vaccibus.

Aujourd'hui stationné dans le quartier de la Bitola, le centre de vaccination mobile se déplacera au quartier de La Vierge le 19 août prochain, où les personnes souhaitant se faire vacciner pourront s'y rendre sans rendez-vous de 9h à 13h30. Il se rendra ensuite à Golbey, dans le quartier du Haut du Gras le 16 septembre prochain.

Les personnes ainsi vaccinées bénéficieront de leur seconde dose dans les mêmes conditions puisque l'équipe mobile du centre de vaccination reviendra 21 jours après avoir effectué les premières injections.

Il convient enfin de noter la fermeture temporaire du centre de vaccination d'Épinal les 23 et 24 août prochains en raison de son transfert dans les anciens locaux du Crédit Agricole au 1 allée des Chênes (Saut le Cerf) à compter du 25 août 2021.

À partir de cette date, toutes les personnes ayant un rendez-vous seront invitées à se rendre dans ces nouveaux locaux, accessibles aux personnes à mobilité réduite, et disposant de places de stationnement suffisantes.

Pour consulter les horaires d'ouverture des centres de vaccination et/ou prendre un rendez-vous, il suffit de consulter le site : www.doctolib.fr

Pour rappel un centre de vaccination éphémère avait été ouvert à Charmes le 23 juillet dernier à la suite de la découverte d'un cluster. Ouvert tous les mardis, les mercredis et les jeudis de 13h30 à 17h30 depuis le 27 juillet à la mairie de Charmes, le centre restera ouvert, selon les mêmes modalités, pour l'injection des secondes doses.

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

